

**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

**Le Québec doit changer de cap en matière de bioénergie**  
**Les partis politiques sont interpellés en campagne électorale**

**Montréal, le 28 novembre 2008**– Les terres agricoles et les forêts québécoises recèlent un vaste potentiel d'énergie qui permettrait au Québec de réduire sa dépendance au pétrole, de régler des problèmes environnementaux et de développer l'économie de ses régions. Les partis politiques québécois, qui sont actuellement en campagne électorale, doivent proposer un nouveau modèle québécois sur l'exploitation de ces énergies vertes. Il faut absolument prioriser les projets qui réduisent les gaz à effets de serre (GES), soutiennent les communautés et qui ne soient plus axés uniquement sur la production de carburant pour les automobiles. C'est ce qui ressort d'un important colloque sur les bioénergies qui réunissait plus de 400 personnes à Montréal ces derniers jours.

« *L'avenir est dans le chauffage!* », lance Christian Simard, directeur général de Nature Québec qui organisait ce colloque conjointement avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et l'Institut du Nouveau Monde (INM). « *Ce colloque a démontré à quel point il serait simple et profitable d'exploiter nos bioénergies avec le minimum d'impacts négatifs pour chauffer les écoles, les hôpitaux et les autres édifices publics du Québec, comme le font déjà un nombre croissant d'agriculteurs avec leurs bâtiments. Il faut produire les bioénergies pour le monde avant de les produire pour les voitures* ».

Produire du biodiésel avec de l'huile à friture récupérée, remplacer le mazout par le biogaz qui s'échappe du lisier de porc et des sites d'enfouissement, chauffer les hôpitaux avec des résidus forestiers, produire des granules combustibles avec une espèce végétale méconnue, le panic érigé : voilà autant d'applications concrètes de bioénergies utilisées actuellement au Québec et qui ont suscité un immense intérêt auprès des participants au colloque.

« *Le développement de ces formidables innovations au profit des communautés nécessite un plan d'action gouvernemental axé sur le partenariat avec les communautés, par exemple avec des coopératives, afin que chaque région puisse exploiter efficacement ses ressources et bénéficier concrètement des retombées, notamment la création d'emplois* », souligne Hélène Simard, présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. « *Les interventions et les échanges de ce colloque traduisent en effet la nécessité d'une politique favorisant l'exploitation des bioénergies par et pour les régions* ».

Ce colloque constituait une première au Québec car il était organisé à la fois par des acteurs de la coopération, de l'éducation citoyenne et de l'environnement. 400 participants ont débattu du rôle de l'État dans le soutien des formes de bioénergie qui ont des impacts positifs pour l'environnement et l'économie. Au nombre des conférenciers, mentionnons entre autres **Lionel Levac**, journaliste à la radio de Radio-Canada et spécialiste des questions liées à l'agroalimentaire, **Michel Lachance** du Centre québécois de valorisation des biotechnologies, **Michel Cordeau** de Bio-Diésel Québec, **Martin Gagnon** de la Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, **Eugène Gagné** de la Fédération québécoise des coopératives forestières, **Esteban Chornet** d'Energem Technologies, **Jean Roberge** d'Éthanol GreenField, **Claire Bolduc** de Solidarité rurale Québec et **Denis Richard**, président de La Coop fédérée. Ce colloque a été possible grâce à l'appui financier de l'Initiative de développement coopératif – agriculture du Canada (IDC-Agri) et de La Coop fédérée.

*« Au moment où nous devons repenser tant nos modes de production que de consommation d'énergie, le développement des bioénergies représente une formidable occasion de diversification économique pour les régions du Québec et ce colloque a permis d'éclairer le débat par les priorités exprimées par les citoyens, les agriculteurs, les forestiers et les coopérateurs québécois présents au colloque », conclut Michel Venne, directeur général de l'INM.*

Plusieurs idées ont été lancées pour donner suite à ce colloque, telle la création d'une coalition militant en faveur d'un développement régionalisé des bioénergies, notamment en privilégiant le remplacement du mazout par des bioénergies solides moins dommageables.

– 30 –

Source : Conseil québécois de la coopération et de la mutualité  
Institut du Nouveau Monde  
Nature Québec

Information : Gervais Nadeau  
Cellulaire : (418) 572-1984

Roch Bilodeau  
Cellulaire : (866) 618-7537